|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

**30ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen périodique universel**

**Examen de la situation des droits de l’homme en Allemagne**

**Genève, 08 mai 2018**

**Monsieur le Président,**

Le Togo souhaite la cordiale bienvenue à la délégation de l’Allemagne ici présente et la remercie pour la présentation détaillée de son rapport national.

Nous félicitons le gouvernement allemand pour son engagement continue pour la promotion et la protection des droits de l’homme. Nous saluons le courage exemplaire dont a fait montre l’Allemagne pour garantir un accueil digne aux personnes fuyant les guerres et aux migrants en général.

Nous félicitons le Gouvernement allemand qui dans la mise en œuvre des recommandations qu’il a acceptées lors de son second EPU, a mené plusieurs actions d’amélioration des cadres juridique et institutionnel de protection des droits de l’homme. Nous saluons particulièrement l’adoption en juin 2017 du plan d’action national de lutte contre le racisme qui, nous l’espérons, permettra de prévenir et de combattre, de façon décisive, les actes et les propos racistes.

Le Togo formule les deux recommandations suivantes à l’Allemagne :

1. Renforcer la capacité et l’autonomie de l’Agence fédérale de lutte contre la discrimination afin de lui permettre d’enquêter sur les plaintes pour discrimination, en particulier à caractère racial et pour engager des poursuites ;
2. Reconnaître la possibilité de la double nationalité.

Nous souhaitons un bon processus EPU à l’Allemagne.

Je vous remercie, Monsieur le Président.